

**Assemblée générale annuelle de l'igf*fmi
Mardi 22 novembre 2016
Centre Shaw
PROCÈS-VERBAL**

Remarques d'ouverture

Jean Labelle ouvre la séance. Shawn Johnson agira à titre de secrétaire-trésorier et Lynn Carroll sera la secrétaire de séance. Fred Donaldson et Christine Robichaud seront les agents des bulletins de vote.

L'appel de candidatures a été envoyé par courriel à tous les membres de l'igf*fmi le 6 septembre 2016. Conformément au paragraphe 8.2 des règlements, l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle (AGA) a été publié sur le site Web de l'igf*fmi en octobre 2016. Shawn Johnson, secrétaire/trésorier de l'igf*fmi, confirme le quorum, car 41 membres sont présents et 13 Sections sont représentées.

L'ordre du jour de l'AGA du 22 novembre 2016 est distribué aux membres présents.

Motion

Jean Labelle, appuyé par Janet Mrenica, propose que l'ordre du jour soit approuvé.

Motion adoptée

Le procès-verbal de la dernière AGA tenue à Ottawa le 24 novembre 2015 est distribué à tous les membres présents.

Motion

Shawn Johnson, appuyé par Fred Donaldson, propose que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Ottawa (Ontario) le 24 novembre 2015 soit approuvé.

Motion adoptée

Rapport du président

Alors qu'en 2014-2015 la priorité du conseil d'administration était la mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance, il a plutôt porté son attention cette année à la croissance durable, au développement de nouveaux produits et services et au soutien à la nouvelle génération par le biais du Réseau des futurs leaders. L'organisation a poursuivi le renforcement de ses alliances stratégiques et l'alignement de ses activités de perfectionnement professionnel sur les compétences gouvernementales clés. Bien que les membres soient l'élément vital de l'Institut, ce sont les bénévoles qui œuvrent au sein des conseils d'administration national et des Sections et qui organisent les activités qui font de l'igf*fmi une organisation unique et dynamique. C'est d'ailleurs pourquoi la première priorité du Plan stratégique 2017-2019 de l'igf*fmi est de renforcer l'engagement des bénévoles.

Rapport du secrétaire-trésorier

Le secrétaire-trésorier distribue des copies du rapport financier de 2015-2016. L'avoir des membres se monte à plus d'un million de dollars, dont le quart est conservé dans un fonds de réserve. Depuis le dernier exercice financier, les revenus ont augmenté de 4 % alors que les

dépenses ont diminué légèrement, créant un surplus de fonctionnement de 224 140 \$. Finalement, le Comité finances et vérification a annoncé une nouvelle politique d'investissement avec un facteur de risque légèrement plus élevé ; cette stratégie a rapidement rapporté gros avec un impressionnant retour sur l'investissement de 400 % en comparaison de l'exercice précédent.

Motion

Shawn Johnson, appuyé par Martha Thomas, propose que les états financiers en date du 30 juin 2016 soient approuvés tel que présentés.

Motion adoptée**Demande de propositions pour les services de vérification**

La troisième et dernière année du contrat de BDO Canada est maintenant terminée. Suivant un processus de diligence raisonnable, le Comité finances et vérification (CFV) a émis une demande de propositions et Welch LLP a obtenu la meilleure note grâce notamment à une tarification agressive. Conséquemment, le CFV a recommandé les services de Welch LLP et le conseil d'administration a approuvé leur recommandation.

Motion

*Shawn Johnson propose, appuyé par Jonathan Hood, l'octroi à la firme comptable Welch LLP d'un contrat de trois ans visant la vérification annuelle des états financiers de l'igf*fmi. Ce contrat prendra fin le 31 août 2019.*

Motion adoptée**Rapport du Chef de la direction**

Le bureau national continue d'appuyer les Sections qui utilisent le système d'inscription national en ligne pour la gestion des cotisations annuelles et des activités. L'organisation a officiellement lancé le premier cours en ligne de son programme d'études à la Semaine de PP et travaille maintenant au développement des prochains modules de la série Leadership. Le bureau national aide également CPA Canada à la préparation du contenu de leur programme de certificat en gestion financière du secteur public et tient à renforcer ses partenariats avec le Conseil des DPFA. En réponse à l'évolution des besoins en matière de formation de la collectivité des FI, l'igf*fmi a adapté la préparation de ses produits de PP en mettant l'accent sur les compétences.

Rapport du CGN et révision des règlements

Le mandat du Comité sur la gouvernance et les nominations (CGN) est de superviser la gouvernance de l'organisation, incluant la révision des règlements et la proposition de candidats pour élection au conseil d'administration. Depuis la démission du président sortant le 1^{er} septembre 2016, le président agit à titre de président du CGN.

Révision des règlements

Voici les amendements majeurs aux règlements requis par la nouvelle définition de membre de l'igf*fmi et la révision des frais imposés aux Sections :

Partie 1 : Ajout d'une catégorie de membres de l'igf*fmi et clarification de la définition de « Section ».

Partie 3 : Abolition des classes d'adhésion suivantes : étudiant, retraité, adhésion organisationnelle. Redéfinition de l'adhésion par le paiement d'une cotisation annuelle à une Section à l'adhésion par la participation à une activité ou l'achat d'un produit des Sections ou de l'igf*fmi. Le paragraphe 3.8 souligne que les participants doivent formellement accepter d'adhérer à l'igf*fmi. Le paragraphe 3.11 confirme que les membres peuvent annuler leur adhésion en tout temps en communiquant avec le bureau national.

Partie 4 : Les membres ne sont plus tenus de payer une cotisation annuelle aux Sections, l'adhésion est gratuite pour une période de 12 mois, suite à la participation à une activité ou l'achat d'un produit d'une Section ou de l'igf*fmi. Ainsi le paragraphe 4.2 sur la pénalité en cas de manquement au paiement de la cotisation annuelle à une Section est éliminé.

Partie 6 : La taille de la Section détermine les frais annuels payables au national et est définie par la moyenne du total des deux dernières années du nombre des participants aux activités et des achats de produits de la Section ou de l'igf*fmi. Voici les frais selon la taille de la Section :

Taille de la Section	Nombre de participants	Frais annuels
Petite	1-150	500 \$
Moyenne	151-400	1 000 \$
Grande	Plus de 400	2 500 \$

Les frais annuels sont calculés à la fin de l'exercice financier, soit le 30 juin, et le paiement doit être reçu au bureau national au plus tard le 30 septembre. Cet échéancier simplifiera le calcul du montant net entre les versements du Fonds de développement des Sections et les frais à payer par les Sections.

Partie 11 : Le quorum de l'assemblée générale extraordinaire est dorénavant le même que celui de l'assemblée générale annuelle, soit vingt-cinq membres venant d'au moins six Sections.

Partie 12 : Le nombre minimum de réunions du conseil d'administration est réduit de 6 à 4 par année.

Motion

Jean Labelle propose, appuyé par Janet Mrenica, que les changements aux règlements soient adoptés tels quels et qu'ils entrent en vigueur immédiatement après l'ajournement de l'assemblée générale annuelle.

Motion adoptée

Élection du conseil d'administration 2016-2017

Le 6 septembre 2016, un appel de candidatures est envoyé à tous les membres igf*fmi.

Le 13 octobre 2016, le conseil d'administration approuve les recommandations suivantes du CGN : Jim Randall au poste de vice-président, Derek Cockburn au poste de secrétaire-trésorier, Athena Dinos au poste de directrice régionale Ouest et Linda Dow au poste de directrice régionale Est.

Le 20 octobre 2016, un courriel est envoyé à tous les membres pour les inviter à l'AGA du 22 novembre.

Le président confirme que le secrétaire-trésorier de l'igf*fmi n'a reçu aucune nouvelle candidature et il présente la liste des nominations au conseil d'administration national.

Motion

Jean Labelle propose, appuyé par Christine Robichaud, que le rapport du CGN, déjà accepté par le conseil d'administration national, soit accepté et que les quatre nouveaux membres soient élus. Leur mandat débute le 1^{er} décembre 2016 :

Vice-Président

Jim Randall

mandat de 3 ans

Secrétaire-trésorier

Derek Cockburn

mandat de 2 ans

Directrice régionale Est

Linda Dow

mandat de 2 ans

Directrice régionale Ouest

Athena Dinos

mandat de 2 ans

Motion adoptée

Autres questions

Le président remercie les membres du conseil d'administration quittant leurs fonctions pour leurs précieux services à l'igf*fmi.

Annonce de la prochaine AGA

La prochaine assemblée générale annuelle se tiendra à Gatineau (Québec) au cours de la dernière semaine de novembre 2017.

Ajournement

Motion

Janet Mrenica propose, appuyée par Derwin Banks, que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Institut de la gestion financière du Canada soit ajournée.

Motion adoptée